

**CLUB CYCLOTOURISTE**  
**VERSAILLES PORCHEFONTAINE**

**PROGRAMME ROUTE N° 210**  
**Mars 2021**

**Pour votre sécurité :**

- Respectez les feux et les stops.
- Empruntez les pistes cyclables.
- Ne roulez pas à plus de 2 de front.
- Portez un casque.
- Disposez d'un gilet réfléchissant.

Date	Heure	Lieu	Randonnée	Sortie		Particularité
				N°	Distance	Contact
Mars 2021			Mars 2021		Mars 2021	
Mer.3		GOP	Sortie séniors: (horaire et parcours à définir)			
Jeu.4	19h00	visio	<b>Réunion du Comité Directeur</b>			
Dim .7	8h00	PHV	Sortie Club: Chevreuse - Limours	22	79	Allure soutenue
	8h30	PHV			58	Allure modérée
Mer.10		GOP	Sortie séniors: (horaire et parcours à définir)			
Dim.14	8h00	PHV	Sortie Club: Andelu - Thoiry	24	85	Allure soutenue
	8h30	PHV			69	Allure modérée
Mer.17		GOP	Sortie séniors: (horaire et parcours à définir)			
Dim.21	8h00	PHV	Sortie Club: Bullion - Auffargis	41	93	Allure soutenue
	8h30	PHV			76	Allure modérée
Mer.24		GOP	Sortie séniors: (horaire et parcours à définir)			
Dim.28	8h00	PHV	Versailles - le Vexin - Versailles		161	Groupé
	8h30	PHV			82	Allure soutenue
	8h30	PHV			52	Allure modérée
Mer.31		GOP	Sortie séniors: (horaire et parcours à définir)			

Pour faciliter le travail de l'équipe de planning des sorties et votre propre satisfaction future, n'hésitez pas à nous faire savoir par mail ou téléphone si la sortie que vous venez d'effectuer présente des difficultés de trafic routier, état des routes, etc...

**Des sorties sont organisées en semaine :**

« **Les joyeux cyclos du Mercredi** », allure contemplative organisée sur la journée avec pause méridienne  
Contact: **Jean-Alain Thiebaud** Tel: 06 20 96 07 88 (à partir de 18h00 le Mardi pour la sortie du mercredi)

« **Les rapides du Mercredi** », allure modérée, retour vers 15H00  
Contact : **Joël Ruet** E mail: [ruet.joel@yahoo.fr](mailto:ruet.joel@yahoo.fr)

**GOP** : Grilles Octrois de Porchefontaine - à l'extrémité de l'avenue de Paris  
**MVA** : Maison Versailles Associations - 2 rue de Touraine  
**PHV** : Parking Hôtel de Ville – 4 avenue de Paris

Les membres de la commission « Programme Route »

**Laurent Dérobert**  
**Jean-François Verdier**

☎ **06 58 93 96 88**  
☎ **06 75 58 69 50**

## LA PRATIQUE EN CLUB DES PERSONNES MAJEURS.

La pratique en club, organisée dans le cadre des activités planifiées et habituelles de celui-ci est autorisée. Elle se déroule sous la responsabilité du président.

Les groupes doivent être constitués uniquement de membres du club et restent limités à 6 personnes, la pratique sportive doit se faire dans le respect des horaires du couvre-feu (18h – 6h), la pratique se fait en file indienne, tout contact rapproché tel que rouler à deux de front est à proscrire, sauf en cas de dépassement; La pratique du tandem valide doit se limiter aux membres d'un même foyer, sauf pour les PSH.

Le port du masque n'est pas obligatoire durant la pratique du vélo.

Seulement lors des arrêts autres que ceux imposés par le code de la route. Le pratiquant doit disposer de matériel personnel (vélo et casque). En cas de prêt ou de location de matériel (vélo et casque) par une structure ou autre, celui-ci doit être désinfecté avec un produit respectant la norme NF14476 lors de la remise de celui-ci. Tout matériel et autres équipements utiles à la pratique (outillage, carte, GPS etc...) doivent avoir un usage par son seul propriétaire.

Il est fortement conseillé d'utiliser l'application « Tous AntiCovid », afin d'identifier rapidement les potentiels cas contacts. Avoir un masque et un mini flacon de gel hydroalcoolique avec soi en cas de besoin.

**ATTENTION**, Toute personne (licencié ou non) est libre de pratiquer en dehors d'un club elle doit respecter: Les horaires du couvre-feu, l'interdiction de rouler à plus de 6 personnes avec la distanciation de 2m et respecter les gestes barrières.

